



STRATÉGIE DE MAILLAGE

LE RÔLE DES RELAIS LOCAUX



MOUVEMENT CONSTITUANT POPULAIRE

Un Processus Constituant Populaire Permanent, pour une vraie démocratie en France

L'inscription au maillage sur le site ne vaut pas automatiquement intégration dans un groupe d'action locale. Il faut déjà qu'un groupe local existe.

Pour chaque bassin de vie sur lequel au moins 5 personnes sont inscrites au maillage, le MCP déclare un «groupe possible».

Pour chaque groupe possible déclaré, le MCP essaie d'identifier 1 ou 2 relais locaux, des personnes motivées et disponibles prêtes à aider et à construire concrètement le groupe sans pour autant en être chef.

Voici la procédure

1. À partir de la liste de contacts transférée par le MCP (et mise à jour régulièrement), le relai local **contacte par téléphone** (appel ou SMS) les inscrits de son bassin de vie pour valider avec eux leur participation au groupe local. La participation implique le partage de ces coordonnées avec les membres du groupe local.

2. Le relai local **recupère les coordonnées** des inscrits qui valident leur participation au groupe local.

Obligatoires : prénom, nom*, téléphone, mail et code postal

Facultatif : pseudo Discord (#xxxx) **

* Le MCP demande un engagement public pour une véritable implication.

** Le MCP publie la documentation officielle du groupe (registre des membres, statuts, comptes-rendus des prises de décisions) sur un espace Discord réservé aux membres de ce groupe.

3. Le relai local **remonte ces informations** au MCP en passant par son référent régional.

Lorsque le groupe local atteint 5 membres validés, il obtient le statut de «groupe en formation» :
Le MCP met à disposition un espace réservé Discord.

Lorsque le groupe local atteint 10 membres, il obtient le statut d'ACP (Assemblée Constituante Populaire) :
Le MCP met à disposition des statuts génériques que le groupe pourra modifier pour se les approprier.

4. Le relai local **répond aux questionnements stratégiques** des inscrits de son bassin de vie dans la mesure de ses capacités, sur la base des documents Socle Commun et Stratégie de Maillage.
Il remonte à son référent régional les questions auxquelles il ne sait pas répondre et peut rediriger vers les réunions des nouveaux arrivants tous les lundis sur Discord.

La priorité jusqu'en janvier 2021 est de constituer des groupes d'action opérationnels (au moins 1 par département) pour pouvoir réaliser avec succès les opérations coordonnées qui commenceront en février.

Une première base de recrutement est effectuée au national via le site internet.

Les membres des groupes locaux complètent le recrutement pour atteindre le seuil des 5 membres («groupe en formation»), puis celui des 10 membres actifs (ACP).

Voici la procédure

1. Le relai local conseille aux membres du groupe de **cibler en priorité les démocrates convaincus**, constituants ou défenseurs du RIC.

2. Le relai local **partage cet argumentaire** avec les membres du groupe :

- **La seule convergence possible**

La démocratie comme seul point commun à tous les mouvements populaires, le RIC Constituant comme seul point commun à tous les projets démocrates.

- **Une convergence déjà bien engagée**

>>> Des personnes et des collectifs connus : Étienne Chouard, Bruce Duvic, Article 3, Les Gentils Virus, etc.

>>> Informateurs et médias alternatifs : Demos Kratos, Le Média pour Tous, Akina, etc.

- **Un projet d'action terrain**

On sait ce qu'on veut, plus besoin de discuter, maintenant il faut se bouger pour l'obtenir.

- **Un objectif atteignable dans un délai court**

La première opération coordonnée terrain en février nécessite un maillage d'environ 2500 inscrits.

3. Le relai local demande de **diffuser largement les 2 liens** qui servent de porte d'entrée du maillage :

>>> <https://mouvement-constituant-populaire.fr/#participer>

>>> <https://discord.gg/zMJyGwN>

4. Le relai local demande aux membres d'aimer et relayer les publications du MCP sur les réseaux sociaux. Pour ça, il conseille de suivre les salons dédiés du serveur Discord.





LIER LOCAL ET NATIONAL

Les groupes locaux s'engagent à participer aux opérations du MCP au niveau national.

Ils peuvent par ailleurs organiser leurs propres actions au nom du MCP en respectant certaines règles.

Dans les 2 cas, le relai local sert de pouvoir de transmission entre le groupe local et le MCP.

Voici la procédure

1. OPÉRATIONS NATIONALES

Les opérations coordonnées seront principalement de 2 types :

- votations citoyennes autonomes ;
- actions coup de poing communication.

Pour chaque opération, une procédure spécifique est transmise au relai local par le MCP.

2. OPÉRATIONS LOCALES

Quand un groupe local veut organiser une opération en dehors des opérations nationales, le relai local **soumet le projet au MCP** qui vérifie que celui-ci est en accord avec le Socle Commun.

L'utilisation de l'image du MCP (nom, logo, etc.) est impossible sans cette validation.

3. TRAVAUX CONSTITUANTS

Les travaux constitutants sont facultatifs et ne doivent pas prendre le pas sur l'action terrain et le recrutement. Ils peuvent être très utiles sur 3 questions précises :

En admettant que j'en aie le pouvoir,
quelle procédure de RIC constituant aimerais-je instituer ?

En admettant que j'en aie le pouvoir,
quelle procédure penserais-je instituer qui permette à tous les citoyens d'écrire eux-mêmes le RIC constituant national ?

En admettant que je sois député sans majorité à l'Assemblée nationale,
quelles procédures de travail mettrais-je en place pour garantir un exercice démocratique de mon mandat ?

Lorsque le groupe local atteint 15 membres validés, il peut soumettre au MCP pour publication sa procédure de RIC Constituant.

Lorsque le groupe local atteint 20 membres validés, il peut soumettre au MCP pour publication ses travaux sur les 2 autres questions.